

**Conseil d'administration
21, 25, 26 novembre 2022**

**Point 7 à l'ordre du jour - Rapport du Comité des membres au Conseil
d'administration**

Résumé

Ce rapport contient un résumé des points de l'ordre du jour examinés et discutés par le Comité des membres lors de sa réunion du 27 octobre 2022, à l'exception des rapports relatifs aux recommandations d'expulsion et de suspension de cinq associations membres de l'IPPF que le CA a récemment approuvés par voie électronique.

Action requise

Le Conseil d'administration d'**examiner** les diverses actions requises sous chaque entête.

Comité des membres

Rapport au Conseil d'administration

Les personnes suivantes ont assisté à la réunion virtuelle du 27 octobre 2022 du Comité des membres (CM) :

Membres du Comité

Mme Donya Nasser, Présidente
M Ulukbek Batyrgaliev, membre
M Amadou Bah, membre
Mme Ann Hendrix-Jenkins, membre
Mme Jossy Dukere, membre
M Vinod Kapoor, membre

Membres d'office

Mme Aileen McColgan, Conseil juridique
Dr Alvaro Bermejo, Directeur-Général

Secrétariat de l'IPPF :

Mme Marie-Evelyne Petrus-Barry, Directrice régionale, Région Afrique
Mme Eugenia Lopez Uribe, Directrice régionale, Amériques & Caraïbes
Mme Fadoua Bakhadda, Directrice régionale, Monde arabe
Mme Tomoko Fukuda, Directrice régionale, ESEAO
Mme Caroline Hickson, Directrice régionale, Réseau européen
Mme Sonal Mehta, Directrice régionale, Asie du Sud
M Achille Togbeto, Directeur, Gouvernance et Accréditation
Mme Karen Watson, Conseillère Accréditation

Secrétaire de réunion :

Mme Caroline Dickinson

1. CONCLUSIONS DES REVUES D'ACCREDITATION

Le Comité des membres a examiné les conclusions des revues d'accréditation des deux associations suivantes dans le cadre du 3^{ème} cycle d'accréditation :

- **Kiribati** - Kiribati Family Health Association
- **Vietnam** - Vietnam Family Planning Association

Notant qu'il y a des normes avec lesquelles ces associations membres ne sont toujours pas en conformité et qu'elles sont en train de prendre des mesures pour y remédier, les AM de Kiribati et du Vietnam ne peuvent pas aujourd'hui être réaccréditées dans le cadre du 3^{ème} cycle d'accréditation mais demeureront des membres accrédités de l'IPPF dans le cadre du cycle 2 sans que leur statut de membre ne soit affecté.

➤ **Action requise : Le CG de prendre note de cette information.**

2. SUIVI DES REVUES D'ACCREDITATION

Le Comité des membres a examiné les rapports de situation des revues d'accréditation ayant été effectuées dans les 20 associations suivantes dans le cadre du 3^{ème} cycle d'accréditation :

- **Cameroun** - Cameroon National Association for Family Welfare
- **Tanzanie** - Uzazi na Malezi Bora Tanzania
- **Sierra Leone** - Planned Parenthood Association of Sierra Leone
- **Mozambique** - Associação Moçambicana para Desenvolvimento da Família
- **Mali** - Association Malienne pour la Protection et la Promotion de la Famille
- **Tchad** - Association Tchadienne pour le Bien-Etre Familial
- **Guinée Bissau** - Associação Guineense para o Bem Estar Familiar
- **Niger** - Association Nigérienne pour le Bien-être familial
- **République démocratique du Congo** - Association pour le bien-être familial/ Naissances désirables
- **Namibie** - Namibia Planned Parenthood Association
- **Indonésie** - The Indonesian Planned Parenthood Association
- **République de Corée** - Korea Population, Health and Welfare Association
- **Chine** - China Family Planning Association
- **Samoa** - Samoa Family Health Association
- **Vanuatu** - Vanuatu Family Health Association
- **Belgique** - Belgische Federatie voor Seksuele en Reproductieve Gezondheid en Rechten / Fédération Belge pour la Santé et les Droits Sexuels et Reproductifs
- **Roumanie** - Societatea de Educatie Contraceptiva si Sexuala
- **République slovaque** - Spoločnosť pre plánované rodičovstvo
- **Israël** - Israel Family Planning Association
- **Népal** - Family Planning Association of Nepal

Notant qu'il y a des normes avec lesquelles les Associations membres précitées ne sont toujours pas en conformité, et notant que les associations sont en train de prendre des mesures pour y remédier, celles-ci ne peuvent pas aujourd'hui être réaccréditées. **Les divers Bureaux régionaux continueront de surveiller la mise en œuvre des plans d'action de suivi durant la période prévue.** Pendant cette période les Associations membres des pays suivants : Cameroun; Tanzanie ; Sierra Leone ; Mozambique ; Mali ; Tchad ; Guinée-Bissau ; Niger; République démocratique du Congo ; Namibie ; Belgique ; Roumanie ; Slovaquie ; Israël ; Indonésie ; République de Corée ; Chine ; Samoa ; Vanuatu ; et Népal demeureront membres

accrédités de l'IPPF dans le cadre du cycle 2 d'accréditation sans que leur statut de membre ne soit affecté.

➤ **Action requise : Le CG de prendre note de cette information.**

3. LE PARCOURS DES MEMBRES DE LA CARIBBEAN FAMILY PLANNING AFFILIATION VERS LE STATUT DE MEMBRE ASSOCIE

Le Comité des Membres a examiné la mise à jour et noté que seul un des cinq membres de l'Affiliation (Martinique) embarqués dans le parcours pour devenir membre associé de l'IPPF après le retrait de WHR de l'IPPF n'a pas encore soumis sa demande. Les affiliés d'Antigua et de la Dominique ont présenté avec succès leur candidature au statut de membre associé en octobre 2021 et l'ancien affilié d'Aruba en mai 2022. L'affilié de la Guadeloupe a soumis sa candidature au cours de cette réunion.

Une équipe du Bureau régional des Amériques et des Caraïbes s'est rendue en Martinique en juin 2022 afin de fournir un soutien technique et d'assurer le suivi de la mise en œuvre des amendements statutaires. L'équipe fut alors informée que les statuts révisés avaient été ratifiés lors de l'assemblée générale et que le Bureau régional recevrait tous les documents et les pièces justificatives permettant de veiller à la conformité avec les contrôles statutaires et de gouvernance de l'IPPF que les organisations demandant le statut de membre associé de l'IPPF doivent observer.

Malheureusement, depuis cette visite, le Bureau régional n'a eu aucune nouvelle de l'affilié martiniquais, malgré les nombreuses tentatives du BR de contacter l'organisation.

Le Bureau régional demande que la demande d'adhésion de la Martinique au statut de membre associé soit reportée jusqu'à ce qu'il soit en mesure de travailler avec l'organisation afin qu'elle soit prête à présenter une demande à l'avenir.

➤ **Action requise : Le CG de prendre note de cette information.**

4. MISE A JOUR SUR LE PILOTE D'ACCREDITATION

Le Directeur, gouvernance et accréditation, met le Comité des membres à jour sur le pilote d'accréditation qui eut lieu en septembre. Le personnel du Secrétariat chargé de la gouvernance et de l'accréditation animait un atelier en Thaïlande et profita de l'occasion en ajoutant une journée supplémentaire pour tester – avec l'association membre de Thaïlande – les outils d'accréditation révisés.

Les volontaires et le personnel de l'association travaillèrent en groupes avec l'équipe du Secrétariat pour examiner divers documents d'accréditation, notamment le document d'auto-évaluation, la définition des termes, la liste de pièces justificatives suggérées et les politiques obligatoires. Les commentaires de l'Association ont été pris en compte et les documents modifiés en conséquence.

L'Association s'est félicitée de l'occasion qui lui fut donnée de participer au projet pilote et attend avec impatience de se soumettre à une revue dans le cadre du 4^{ème} cycle d'accréditation.

➤ **Action requise : Le CG de prendre note de cette information.**

5. RECOMMANDATION A FINS D'ACCREDITATION

Le Comité des membres a examiné les conclusions des revues d'accréditation des AM de Zambie, des Comores, d'Égypte, d'Algérie, de Somaliland, des Îles Cook, de Hong Kong, de la République de Serbie et d'Afghanistan qui se sont révélées être en pleine conformité avec les normes des membres de l'IPPF dans le cadre du 3^{ème} cycle d'accréditation et recommande donc au Conseil d'administration que Planned Parenthood Association of Zambia; Association Comorienne pour le Bien-Etre de la Famille; Egyptian Family Planning Association; Association Algérienne pour la Planification Familiale; Somaliland Family Health Association; Serbian Association for Sexual and Reproductive Rights; Family Planning Association of Hong Kong; Cook Islands Family Welfare Association; and Afghan Family Guidance Association soient ré-accréditées membres de plein droit de la Fédération.

➤ **Action requise : Le CA d'approuver cette recommandation**

6. CANDIDATURE AU STATUT DE MEMBRE ASSOCIE

Le Comité des Membres a examiné la demande de l'affiliée guadeloupéenne de la Caribbean Family Planning Affiliation qui souhaite devenir membre associé de l'IPPF. Notant que la demande répond aux critères décrits dans la procédure 6 des *Normes et responsabilités des membres* de l'IPPF, le Comité des membres **recommande** au Conseil d'administration que la candidature de La Maternité Consciente Association Guadeloupéenne Pour Le Planning Familial au statut de membre associé soit approuvée.

➤ **Action requise : Le CA d'approuver cette recommandation**

Le Comité des Membres a examiné la demande de Colectivo Rebeldía, partenaire de collaboration en Bolivie, qui souhaite devenir membre associé de l'IPPF. Notant que la demande répond aux critères décrits dans la procédure 6 des Normes et responsabilités des membres de l'IPPF, le Comité des membres **recommande** au Conseil d'administration que la candidature de Colectivo Rebeldía au statut de membre associé soit approuvée.

➤ **Action requise : Le CA d'approuver cette recommandation**

Le Comité des Membres a examiné la demande de la Mauritius Family Planning & Welfare Association, partenaire de collaboration à Maurice (et anciennement Association membre de l'IPPF), qui souhaite devenir membre associé de l'IPPF. Notant que la demande répond aux critères décrits dans la procédure 6 des Normes et responsabilités des membres de l'IPPF, le Comité des membres **recommande** au Conseil d'administration que la candidature de Mauritius Family Planning & Welfare Association au statut de membre associé soit approuvée.

➤ **Action requise : Le CA d'approuver cette recommandation**

7. CONFIRMATION DU STATUT DE MEMBRE ASSOCIE

Le Comité des membres note que le statut de membre associé de l'AM d'Iraq ne sera pas renouvelé.

Suite aux recommandations des Directrices régionale des régions de l'IPPF Amériques et Caraïbes, Monde arabe et ESEAOR, le Comité des membres recommande au Conseil d'administration de confirmer le statut de membre associé des associations membres d'Antigua, d'Aruba, de la Dominique, du Yémen, d'Australie et de Papouasie-Nouvelle-Guinée pour la période 2022 – 2023.



Action requise : Le CA d'approuver cette recommandation